

NOTRE TERRE LANNILISIENNE, QUE VAUT-ELLE ?

(suite)

Après avoir étudié le comportement des céréales et de différentes plantes fourragères, en face de terrains riches ou pauvres en calcium, il importe de considérer l'intérêt primordial du chaulage dans les sols argileux.

Tout cultivateur a vite fait de reconnaître une terre argileuse, au moins par ses effets à la moindre pluie, la terre visqueuse et molle se transforme en boue épaisse et gluante; le sol devient compact et est inondé. Ces phénomènes, courants dans notre région, s'expliquent aisément quand on connaît la réaction de l'argile en présence de l'eau. L'argile, chimiquement parlant, est un silicate d'alumine hydraté; à l'état pur, elle constitue le kaolin (ceci n'a pour nous qu'une importance secondaire). Ce qu'il est intéressant de connaître, ce sont ses propriétés, en particulier sa-plasticité et son imperméabilité surtout dues à son état colloïdal. Quand il pleut sur un sol argileux, l'eau pénètre dans la terre par capillarité, puis rencontre, à des profondeurs variables, la couche argileuse; cette dernière, au contact de l'eau, l'absorbe et se gonfle fortement offrant ainsi un écran infranchissable pour les couches souterraines. Cette eau, ne pouvant plus pénétrer, resurgit à la surface de la terre inondée. L'air et l'eau ne circulant plus, la vie devient impossible, les plantes meurent asphyxiées.

Fort heureusement, la chaux possède la remarquable propriété de coaguler, de flocculer l'argile. En d'autres termes, un apport de calcium dans de tels terrains, brise cet écran, et, par la formation de grumeaux, permet entre ces grumeaux la circulation de l'eau et de l'air dans ces petits canaux capillaires ainsi créés: grâce à la chaux, la barrière d'argile est rompue, l'air et l'eau passent librement, la plante respire, on a un sol parfaitement sain. Ceci nous montre l'importance des étroits rapports du calcaire et de l'argile : aussi, plus un sol est argileux, plus il convient de lui apporter du calcium pour en assurer une meilleure aération, en faciliter le travail et en augmenter la perméabilité.

Nous avons pu ainsi mesurer l'importance du calcium dans la vie du sol. Le chaulage, surtout dans les régions acides, s'impose donc, à la fois pour la plante qui en a un impérieux besoin, et l'animal qui s'en nourrit, pour le sol lui-même et les microorganismes qui l'habitent, pour exalter et augmenter enfin l'action des engrais chimiques. Le chaulage est l'amélioration capitale dont nous ne devons jamais priver les terres cultivées; rien ne peut y suppléer, pas même l'emploi d'engrais chimiques aux plus fortes doses, car ces derniers n'agissent en général que dans un sol au moins neutre.

Pour aborder ici le côté pratique du chaulage, il est opportun de signaler au cultivateur les différents amendements. L'utilisateur a, à sa disposition, plusieurs variétés de calcaires, parmi lesquels je citerai :

- **la chaux vive**, de manipulation dangeureuse;
- **la chaux éteinte**, obtenue en mélangeant la chaux vive à l'eau : opération délicate, à mener avec prudence en raison de l'énorme quantité de chaleur dégagée par la chaux vive en présence de l'eau,
- **les marnes**, mélanges de calcaire et d'argile, en proportions variables,
- **les calcaires marins**, « Merl » et « trez ». Ce sont des sables calcaires marins les plus couramment utilisés dans notre région en raison de la proximité de la mer.

En effet, dans la question du choix des amendements, l'aspect économique de l'opération prime toute autre considération. Le cultivateur, et c'est un souci très légitime, recherche l'amendement calcaire, qui, au plus bas prix, lui donnera les meilleurs résultats. Cependant, l'acheteur doit demander le taux de « calcium réel » contenu dans le sable; mais il convient, le sable étant gorgé d'eau, de tenir compte dans l'appréciation d'un tel pourcentage, de l'humidité importante.

Quand aux procédés de chaulage, on préfère le chaulage modéré plus souvent renouvelé, au chaulage massif fait pour longtemps. Ce dernier, employé autrefois donnait des résultats spectaculaires, mais brefs; et il est apparu que les chaulages modérés et fréquents, ne grevant pas trop lourdement les frais d'exploitation, sont, en définitive, de beaucoup préférables.

L'automne paraît être la saison idéale pour chauler. Cependant, sur les prairies, l'hiver, correspondant à la période de croissance minimum pour les herbes, peut convenir au chaulage.

Nous en aurons donc ainsi terminé avec la question du calcium. Néanmoins, il arrive qu'un cultivateur n'obtienne pas, après chaulage, les résultats escomptés : il lui faudra se souvenir que la chaux doit être présente, certes, mais avec des quantités suffisantes d'azote, d'acide phosphorique et de potasse- Il lui faudra avoir en outre, si les doses employées correspondaient bien aux besoins du sol, si l'épandage enfin a été réalisé dans de bonnes conditions, par temps sec, et sans vent.

Ces exigences sont la condition même du succès de votre chaulage, lui-même artisan de la prospérité et de la fertilité de votre terre.

(A suivre)

Y. POCHAT, janvier 1958